

**NOTE DE PRESENTATION DU PLAN DE TRAVAIL
ET BUDGET ANNUEL (PTBA) 2021**

I. INTRODUCTION :

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en Guinée (ITIE-GUINEE) est créée par Décret D/2012/014/PRG/SGG du 03 Février 2012 qui dispose en son article 2 que : « l'ITIE- GUINEE est un organe consultatif autonome, placée sous la tutelle du Ministère en charge des Mines et de la Géologie, dotée d'une personnalité morale et d'une autonomie de gestion administrative et financière ».

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives constitue de nos jours une Norme Internationale de Bonne Gouvernance, dont le but est :

- d'assurer la transparence des paiements et des revenus générés par les industries extractives ;
- de rendre cette information accessible à la société civile et au grand public ;
- de favoriser donc le bon usage de cette richesse afin qu'elle soit un moteur de la croissance économique ;
- de contribuer au développement durable et à la réduction de la pauvreté.

Le point 1.5 de l'Exigence N°1 de la Norme ITIE 2019 du 17 Juin 2019, adoptée formellement lors de la Conférence Mondiale de l'ITIE à Paris (FRANCE) du 14 au 20 Juin 2019, mentionne que : « Le Groupe Multipartite est tenu de mettre en place un plan de travail qui doit être régulièrement mis à jour, entièrement chiffré et compatible avec les échéances de déclaration et de Validation établies par le Conseil d'Administration de l'ITIE. Ce plan de travail doit fixer les objectifs de mise en œuvre du processus en phase avec les 12 Principes de l'ITIE et refléter les priorités nationales des industries extractives ».

La République de Guinée dispose d'un potentiel minier riche et varié réparti sur l'ensemble de son territoire. La diversité de ce potentiel offre des opportunités d'investissement capable de soutenir une très forte croissance économique et constitue un pilier important dans l'atteinte des objectifs du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) ; Plan de Développement du Secteur Minier de Novembre 2018).
<https://ww.gouvernement.gov.gn> / <https://ww.mines.gov.gn>

A ce titre, le Groupe Multipartite privilégie la recherche de solutions novatrices parmi lesquelles l'extension de la mise en œuvre du processus afin d'éclairer le débat public sur la gouvernance des ressources naturelles. Ce qui permettra d'améliorer l'exhaustivité des Rapports ITIE, la qualité de l'information du public sur les recettes, et qui encouragera aussi l'adoption de niveaux élevés de transparence et de redevabilité dans la vie publique, autant en ce qui concerne les affaires de l'Etat que le monde des Entreprises.

A la lumière de ce qui précède, le Groupe Multipartite de l'ITIE-GUINEE se fixe pour :

- 1. Objectif global** : En tant que Pays ayant accompli des **Progrès Significatifs**, l'objectif principal est de poursuivre et renforcer la mise en œuvre effective du processus ITIE conformément à la chaîne des valeurs afin d'atteindre le niveau de Validation le plus élevé.

- 2. Objectifs Spécifiques** : Les objectifs spécifiques du plan de travail sont les suivants :
 - 2.1 Veiller au respect du cadre légal et institutionnel (juridique et fiscal) dans l'octroi des licences et des contrats, tenir le registre de la propriété effective et la participation de l'Etat, ainsi que le suivi de l'exploration et de la production ;
 - 2.2 Amorcer la collecte et la réconciliation des paiements effectués par les entreprises minières et des revenus perçus par les administrations ;
 - 2.3 Rendre l'information relative à la collecte et à la réconciliation des paiements et des revenus désagrégés, disponible et accessible au grand public par la publication, la dissémination et la divulgation ;
 - 2.4 S'assurer que les données sur les revenus provenant de l'extraction minière sont débattues et effectivement affectées selon les règles de la démocratie et de la transparence par la gestion des dépenses sociales, économiques, environnementales et la politique de développement durable ;
 - 2.5 Promouvoir une meilleure appropriation de la Norme ITIE par l'Administration Publique, les Sociétés Minières et la Société Civile en vue d'évaluer les résultats et impacts de la mise en œuvre effective de l'ITIE.

La voie pour l'atteinte de ces objectifs s'articule autour de neuf (9) axes ci-après :

- i. Faire la mise à jour du cadre légal et institutionnel dans les Industries Extractives ;
- ii. Suivre les activités d'exploration, de production et d'exportation ;
- iii. a) Produire et publier le Rapport ITIE 2019 portant sur la collecte et la réconciliation des flux des paiements et des revenus, (collecte des taxes et redevances) ;
b) Mettre en œuvre la politique des données ouvertes ;
- iv. Suivre la distribution et / ou l'affectation des revenus ;

- v. Suivre la gestion des dépenses et la mise en œuvre de la politique de développement durable en tenant compte de la contribution sociale et économique ;
- vi. Obtenir le statut de Pays ayant atteint le niveau le plus élevé de la Validation ;
- vii. Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la stratégie de communication et de dissémination du Rapport ITIE 2018 ;
- viii. Renforcer les capacités des parties prenantes sur le processus ITIE ;
- ix. Pérenniser, coordonner et améliorer la performance du Secrétariat Exécutif et du Comité de Pilotage.

C'est dans ce cadre que le Groupe Multipartite (GMP) composé de la Société Civile, de l'Administration et des Entreprises, auxquelles la Guinée a ajouté les Institutions Républicaines afin que ces dernières soient informées de toutes les étapes de la mise en œuvre de l'ITIE en Guinée pour leur permettre d'amener le Gouvernement à prendre les décisions allant dans le sens de l'utilisation optimale des revenus tirés des Industries Extractives.

Ce Groupe s'attèle à créer les conditions de mise en œuvre effective des actions pour respecter les délais requis par les Exigences en matière de préparation et de divulgation des Rapports ITIE afin d'obtenir le statut de Pays ayant réussi le niveau le plus élevé de la Validation.

En s'engageant à mettre en œuvre les exigences de la Norme ITIE, l'Etat Guinéen vise à promouvoir une meilleure gouvernance des ressources extractives à travers la collecte, la réconciliation, l'audit et la publication de tous les paiements effectués par les Entreprises Minières et de toutes les recettes publiques perçues par l'Etat.

C'est dans ce cadre qu'une meilleure répartition des revenus va être faite avec la création du Fonds National de Développement Local (FNDL) conformément à l'Article 165 du Code Minier qui a prévu le transfert de 15 % des revenus miniers partiels à toutes les Communes de la Guinée, exception faite aux cinq (5) Communes de Conakry.

Ce fonds de péréquation est géré par l'Agence Nationale de Financement des Collectivités (ANAFIC).

Dans le même cadre le Fonds de Développement Local (FODEL) a été mis en place conformément à l'Article 130 du Code Minier.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) permet aussi aux Entreprises de contribuer volontairement aux Communes impactées par les opérations minières.

La mise en place du contenu local permet d'optimiser la contribution des entreprises extractives dans le cadre du développement durable des communautés voisines des I.E.

L'exploitation minière représente une part importante de l'économie guinéenne, générant plus de 79% des exportations, fournissant 31% des recettes de l'Etat, constituant 18,40% du PIB et 6,54% des emplois, soit 13 539 emplois directs désagrégés par genre : 11 679 hommes et 800 femmes (nationaux) et 1 012 hommes et 48 femmes (non nationaux) source Rapport ITIE 2018. Il est ainsi établi que le secteur minier représente un important moteur de la croissance et de développement socio-économique de la Guinée.

Le Gouvernement Guinéen a pu mobiliser d'importantes ressources, grâce à la volonté politique exprimée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, à travers sa lettre N°106/2013/PRG/SP du 08 Novembre 2013, adressée à Madame la Présidente du Conseil d'Administration de l'ITIE en réaffirmant : « ma volonté ferme et celle de mon Gouvernement à soutenir le processus ITIE en Guinée ».

II. FINANCEMENT :

Le Plan de Travail doit être revu et actualisé annuellement. Il ne doit pas être statique. Donc, il doit être glissant pour permettre de prendre en compte les évolutions éventuelles du secteur extractif et les politiques gouvernementales.

Le présent Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) prend en compte toutes les recommandations du Conseil d'Administration de l'ITIE INTERNATIONALE, lors de sa réunion du 27 Février 2019 à Oslo (NORVEGE), suivant Référence de la Décision : 2019-17/BM-42 déclarant la République de Guinée comme **Pays ayant accompli des Progrès Significatifs**, assorti de huit (8) mesures correctives afin de lui permettre d'obtenir le statut de pays ayant accompli **le niveau le plus élevé**.

Ainsi, en application des principes de l'ITIE INTERNATIONALE : « **les obligations pour les Etats à démontrer le degré de leur adhésion au processus de l'ITIE consistent à faire figurer dans leurs budgets nationaux, les financements nécessaires à soutenir les plans d'actions qui alimentent les activités du Comité de Pilotage et les Commissions Opérationnelles** » ;

Également, parmi les douze (12) Principes, au point N°12, il est précisé que : « **Nous considérons que, dans la recherche de solutions, toutes les parties prenantes peuvent apporter des contributions importantes et pertinentes, qu'il s'agisse des Etats et entités qui en dépendent, des entreprises extractives, des sociétés de service, des organisations multilatérales, des organismes financiers, des investisseurs ou des organisations non gouvernementales** » ;

Le Décret D2012/014/PRG/SGG du 03 Février 2012, en son article 6 stipule que : « Les ressources financières nécessaires au fonctionnement des organes de l'ITIE-GUINEE sont constituées de : i) Dotations budgétaires de l'Etat ; ii) Contribution du Fonds de Promotion et de Développement Miniers ;

iii) Concours financiers extérieurs des Institutions Internationales et des Organismes Etrangers de Coopération ; iv) Contribution des sociétés minières ; v) Contribution du secteur privé et des ONG associées à l'Initiative ; vi) Dons et Legs ».

Par ailleurs, il convient de noter que dans le cadre de la mise en œuvre de ce Plan de Travail et Budget Annuel, le Gouvernement peut s'adresser aux Partenaires Techniques et Financiers bi et multilatéraux en leur demandant des appuis complémentaires.

III. PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL 2021 :

Le Plan de Travail et le Budget Annuel, présentés ci-dessous sont le résultat des séances de travail du Groupe Multipartite (GMP).

Ce faisant, les neuf (9) axes stratégiques identifiés sont déclinés en **102 activités avec un budget total qui se chiffre à 1 074 000 USD (Un million soixante-quatorze mille dollars US)** dont le financement est identifié par l'Etat Guinéen à travers le report de solde de trésorerie au 1^{er} Janvier 2021 à hauteur de **91 377 USD** et la Loi de Finances initiale 2021 à hauteur de **332 623 USD**, pour un total de l'équivalent de **424 000 USD**, soit un taux de **39,48 %** ; par la Banque Mondiale à travers le fonds EGPS à hauteur de **595 000 USD**, soit un taux de **55,40 %** et **55 000 USD**, soit un taux de **5,12 % de financement à rechercher**. Le taux de change appliqué suivant **Liste N°0224/2020 du 25 Novembre 2020 (BCRG) est : 1 USD = 9 812,5547 GNF**.

Le présent Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) est en lien avec le Plan de Travail Triennal et Budget (PTTB), approuvé par le Conseil de Supervision en date du 29 Avril 2019. Cependant, il faut signaler une augmentation de 31 975 USD, soit 3,00% qui concerne les services des Consultants et la mise en œuvre de la stratégie de communication.

Ce Plan de Travail et le Budget Annuel 2021 se décomposent comme suit :

1. Améliorer le cadre légal et régime fiscal dans l'octroi des licences, contrats, la propriété effective et la participation de l'Etat :

(Voir détail aux pages 21 à 26)

Le Code Minier constitue le cadre juridique de l'intervention de l'Etat dans le domaine minier. La Loi N°L/2011/006/CNT/2011 du 09 Septembre 2011, portant Code Minier de la République de Guinée tel que modifié par la Loi L/2013/053/CNT du 08 Avril 2013, portant modification de certaines dispositions du Code Minier, constitue également le cadre fiscal de l'exercice de l'activité minière.

Conformément à l'exigence 2.5 (b et c) de la Norme ITIE 2016, la Guinée a publié en Décembre 2016 sa feuille de route pour la divulgation relative à la propriété effective à compter du 1^{er} Janvier 2020 (<https://eiti.org/fr/document/feuille-route-pour-publication-reelle-guinee>).

Cette rubrique doit rendre efficace et efficiente la transparence en matière de procédure d'octroi des licences et contrats et procéder à une mise à jour du cadastre minier.

En plus, l'application de la **Propriété Effective et la Participation de l'Etat** qui s'articulent autour de la gouvernance dans l'administration des titres miniers est une Exigence au cœur de l'ITIE et des préoccupations du Gouvernement. L'objectif est de maximiser la transparence et de réduire progressivement la corruption conformément à la Norme ITIE 2019 qui encourage la transparence des contrats et des licences qui sont des défis à relever.

C'est pourquoi, lever les obstacles d'ordre légal et fiscal est non seulement un impératif pour la mise en œuvre de l'ITIE en Guinée mais aussi permettra de la pérenniser.

Les résultats sur la divulgation de la propriété effective est l'identification des vrais propriétaires des Titres Miniers.

Ce volet est composé de vingt-huit (28) activités pour un montant de **68 000 USD** et se résume comme suit :

- 1.1 à 1.6 Suivre le processus de modernisation du cadastre minier
Jusqu'à identifier les propriétaires réels = PM
- 1.7 à 1.28 Appliquer la feuille de route sur la propriété effective = 68 000 USD

2. Suivre l'exploration, la production et l'exportation : (Voir détail à la page 27)

Cette composante se définit par la mise en place d'un système efficace et sécurisé pour la prospection, le suivi de la production et l'exportation du secteur extractif en Guinée.

L'ITIE exige la divulgation des informations liées à l'exploration et à la production, permettant aux parties prenantes de comprendre le potentiel du secteur (Exigence 3).

Les résultats attendus de la publication des données sur la production sont de savoir le volume de la production et les revenus auxquels on peut s'attendre avec la commercialisation de cette production.

Elle comprend trois (3) activités pour un montant **mis pour mémoire** et qui se décomposent comme suit :

- 2.1 à 2.3 Renforcer les capacités du personnel chargé des opérations de suivi et de contrôle pour une évaluation quantitative et qualitative des productions et divulguer les données sur la prospection et la production pour l'exercice fiscal. = **PM**

3. Collecte des taxes et des redevances en vue de produire et publier les Rapports portant sur les flux des paiements et des revenus 2019 :

(Voir détail aux pages 28 et 29)

Cette rubrique porte essentiellement sur la collecte et la réconciliation des flux des paiements effectués par les sociétés minières et des flux de revenus perçus par les administrations pour l'année fiscale 2019.

Les actions requises pour cela, portent entre autres sur le recrutement d'un Consultant National et de l'Administrateur Indépendant qui, auront en charge la réalisation d'une étude de cadrage et l'organisation d'un atelier de formation sur le remplissage des formulaires de déclaration devant s'acheminer vers l'élaboration d'un Rapport définitif, et l'organisation de sa publication par le Comité de Pilotage.

L'acquisition d'un logiciel par le Secrétariat Exécutif est une nécessité car, il servira d'interface pour une banque de données entre les services de régie financière de l'Etat et les sociétés minières.

Elle comporte onze (11) activités pour un montant de **253 500 USD** et se résume comme suit :

3.1 à 3.3 Poursuivre l'appui du Consultant National pour l'élaboration de l'étude de cadrage 2019	=	30 500 USD
3.4 à 3.6 Organiser l'atelier de formation et des réunions, en vue de produire et adopter le Rapport ITIE 2019	=	13 000 USD
3.7 Finaliser la production du Rapport ITIE 2019 (Administrateur)	=	150 000 USD
3.8 Organiser la cérémonie de publication du Rapport 2019	=	10 000 USD
3.9 Traduire et imprimer la synthèse des Rapports 2018 et 2019 en 4 langues nationales	=	15 000 USD
3.10 Elaborer et publier le rapport annuel d'avancement 2020	=	5 000 USD
3.11 Acquérir un logiciel servant de base de données des informations contextuelles sur le secteur minier.	=	30 000 USD

4. Attribution ou la distribution des revenus : *(Voir détail à la page 30)*

Le but de cette composante, est d'assurer un meilleur suivi de la gestion et de l'affectation des revenus issus des sociétés minières. Le Groupe Multipartite est encouragé à publier des informations sur la gestion des revenus, en contribuant à améliorer la compréhension du public et à alimenter le débat.

Elle comprend trois (3) activités pour un montant de **55 000 USD**, qui se décompose comme suit :

4.1 Réaliser une étude portant sur l'analyse de la capacité de gestion des revenus et des dépenses au niveau des Communes (FODEL) = 30 000 USD

4.2 à 4.3 Former les Receveurs Communautaires sur le processus ITIE avec le remplissage des formulaires de déclaration = 25 000 USD

5. Gestion des dépenses sociales et de politique de développement durable :
(Voir détail à la page 31)

Cette rubrique, vise à améliorer la gestion des dépenses publiques face à la volatilité des revenus issus des Industries Extractives afin de permettre d'évaluer l'impact du secteur extractif sur l'économie nationale. Le Groupe Multipartite doit divulguer, lorsqu'elles sont disponibles, des informations sur la contribution des Industries Extractives à l'économie pour l'exercice fiscal couvert par le Rapport ITIE.

L'une des préoccupations principales de la Société Civile, c'est la divulgation de toutes les informations sur les paiements et les revenus dans le but d'une bonne utilisation optimale desdits revenus. Celle des Entreprises, c'est d'obtenir la licence sociale en vue d'opérer leurs activités en toute tranquillité et le respect des textes de Lois en vigueur ainsi que leur constance.

Elle comprend cinq (5) activités pour un montant de **25 000 USD** qui se composent comme suit :

5.1 S'assurer que la Loi de Finances a pris en charge les revenus miniers dans les volets recettes et dépenses = PM

5.2 S'assurer que la Cour des Comptes a certifié les comptes de l'Etat = PM

5.3 S'assurer que les revenus issus des IE sont effectivement utilisés dans la mise en œuvre du PDL = PM

5.4 Renforcer le partenariat public et privé dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement dans le secteur minier = PM

5.5 Réaliser une étude sur les impacts socio-économiques = 25 000 USD

6. Maintenir le statut de Pays Conforme : (Voir détail à la page 32)

Il convient de rappeler que la République de Guinée a été déclarée **Pays Conforme, le 02 Juillet 2014**, lors de la réunion du C.A de l'ITIE INTERNATIONALE à Mexico.

Il est important d'attirer l'attention des autorités de la République de Guinée que la Validation de la Guinée a commencé le 1^{er} Juillet 2018 et s'est étendue jusqu'au 27 Février 2019. La réunion du Conseil d'Administration de l'ITIE INTERNATIONALE tenue à Oslo

(NORVEGE), suivant référence de la Décision : 2019-17/BM-42 déclarant la République de Guinée comme **Pays ayant accompli des Progrès Significatifs**, assorti de huit (8) mesures correctives qui doivent être satisfaites à partir du 1^{er} Juillet 2021, date de démarrage de la prochaine validation.

Toujours en collaboration avec le Groupe Multipartite, un chronogramme sera établi et présenté au Secrétariat International de l'ITIE d'ici le 11 Février 2021.

Cette rubrique comporte huit (8) activités pour un montant de **10 000 USD** et se résume comme suit :

6.1 à 6.8 Organiser la cérémonie portant sur la Validation de la Guinée déclarée comme Pays ayant accompli **le niveau le plus élevé** = 10 000 USD

7. Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la stratégie de communication et de dissémination du Rapport ITIE 2018 : *(Voir détails aux pages 33 à 35)*

Cette composante, qui s'articule sur la gouvernance administrative dans le domaine de l'exploitation minière vise à la création des conditions nécessaires à un dialogue permanent relatif à l'utilisation des ressources générées par les industries extractives. L'objectif est de maximiser la transparence et de réduire progressivement, jusqu'à élimination complète, le climat de méfiance et de tension dans les zones minières.

Le Groupe Multipartite doit s'assurer que le Rapport ITIE 2018 est compréhensible et accessible au grand public et qu'il contribue au débat public. Le public cible devra inclure le Gouvernement, les Institutions Républicaines, la Société Civile, les Sociétés Minières, les Médias et les Communautés des zones minières.

Cette rubrique comporte dix-sept (17) activités pour un montant de **189 000 USD** et se résume comme suit :

- | | | | |
|------------|---|---|------------|
| 7.1 | Mettre à jour la stratégie de communication | = | 5 000 USD |
| 7.2 | Plaidoyer pour accroître l'appui politique et financier nécessaire à la poursuite de la mise en œuvre de l'ITIE-GUINEE | = | PM |
| 7.3 | Réaliser la mission de dissémination du Rapport 2018 | = | 80 000 USD |
| 7.4 | Présenter le rapport 2018 à la maison de presse | = | 1 000 USD |
| 7.5 | Présenter le rapport 2018 dans six (6) Universités | = | 4 000 USD |
| 7.6 | Publier la synthèse du rapport dans trois (3) journaux | = | 10 000 USD |
| 7.7 à 7.14 | Insertion des messages et spots publicitaires, conception et impression des agendas et calendriers, avis à manifestation d'intérêt dans les journaux, affichage des panneaux publicitaires, | | |

conception et impression des dépliants, tee-shirt, casquettes et kakémonos, abonnement, reprographie, documentations et revues	=	79 000 USD
7.15 Organiser des émissions et reportages à la Radio et TV	=	5 000 USD
7.16 Suivre et évaluer périodiquement les activités de communication	=	5 000 USD
7.17 Veiller à l'implication des femmes dans le processus ITIE	=	PM

8. Renforcer les capacités des parties prenantes sur le processus ITIE :
(Voir détails aux pages 36 et 37)

Le faible niveau d'information du public guinéen sur l'ITIE, y compris les services de l'Etat, les Institutions Républicaines et les Maires constitue une forte contrainte à lever, ce qui justifie les volets ci-après dont le coût de réalisation pour cette rubrique qui comporte neuf (9) activités se chiffre à un montant de **100 000 USD** :

8.1 Organiser un atelier sur le processus ITIE et sensibiliser les membres du Gouvernement	=	10 000 USD
8.2 à 8.4 Organiser trois ateliers portant sur la Norme ITIE 2019 en faveur du GMP, sensibiliser les nouvelles entreprises et le genre	=	30 000 USD
8.5 à 8.8 Identifier, élaborer, mettre à jour un plan de formation et réaliser les voyages d'études et les missions à l'extérieur	=	60 000 USD
8.9 Divulguer le Rapport ITIE 2018 par la Société Civile	=	PM

9. Pérennisation et fonctionnement des organes de l'ITIE-GUINEE (consolider, renforcer et pérenniser) : (Voir détails aux pages 38 à 40)

Cette rubrique devient d'autant plus importante que la Norme ITIE s'est maintenant élargie pour couvrir encore plus de domaines de la Chaîne de Valeurs. Avec cette Exigence que les Organes Nationaux de l'ITIE devront veiller à assurer la publication, non seulement des paiements effectués par les entreprises minières et des ressources perçues par le Gouvernement, mais également aux transferts des revenus issus de l'extraction minière vers les collectivités locales.

Adopter et promulguer une Loi/Décret, ITIE-GUINEE et assurer son financement pérenne. L'ITIE doit être perçue comme un processus permanent et non un évènement dont le but est une meilleure gouvernance portée sur la transparence accrue. Pour assurer le fonctionnement correct et régulier de l'ITIE-GUINEE, les activités inscrites dans cette rubrique au nombre de dix-huit (18) sont résumées en 9 points pour un montant de **373 500 USD** :

- 9.1 à 9.4 Veiller au respect de l'application des Actes (Décrets, Arrêtés,) ; mener le plaidoyer auprès du Gouvernement, des PTF, des sociétés minières pour leur contribution volontaire au financement du processus ITIE-GUINEE ; élaborer, discuter et adopter un texte par prélèvement de 0,30 % des recettes fiscales nettes minières = PM
- 9.5 à 9.7 Organiser la tenue des réunions ordinaires et extraordinaires du Conseil de Supervision, du Comité de Pilotage et des commissions opérationnelles = 23 000 USD
- 9.8 Publier dans les journaux et sur le site web le PTBA 2021 = 8 000 USD
- 9.9 à 9.10 Mobiliser à temps les ressources financières et envoyer les courriers aux PTF pour solliciter leurs appuis = PM
- 9.11 à 9.12 Acquérir les biens (investissements) = 120 000 USD
- 9.13 Héberger, former et mettre à jour le site web itie-guinee.org = 20 000 USD
- 9.14 à 9.16 Appuyer et améliorer la gestion = 62 500 USD
- 9.17 Contribuer au financement du Secrétariat International ITIE = 10 000 USD
- 9.18 Assurer le fonctionnement *(voir détail page 11). = 130 000 USD

L'obligation des organes nationaux de l'ITIE est de recueillir et fournir les informations cruciales permettant de s'assurer que les recettes provenant des industries extractives atteignent leur destination et sont utilisées judicieusement et ne peut résulter que d'une capacité de gestion assise sur des moyens adéquats.

Le Secrétariat Exécutif de l'ITIE-GUINEE est dépourvu de tout moyen de déplacement. Cependant, il a l'obligation d'effectuer des missions dans les 7 Régions Administratives Minières de la Guinée tant du point de vue de la dissémination des différents Rapports que du suivi des différents formulaires de déclaration.

Sur ce, l'ITIE-GUINEE doit améliorer et renforcer son fonctionnement et ses autres activités en le pourvoyant des moyens adéquats, condition indispensable au succès de son travail.

Le résultat des consultations avec les principales parties prenantes est reflété dans les procès-verbaux des réunions et publié sur le site-web (<https://www.itie-guinee.org>).

L'une des préoccupations principales de la Société Civile, c'est la divulgation de toutes les informations sur les paiements et les revenus dans le but d'une bonne utilisation optimale desdits revenus. Celle des Entreprises, c'est d'obtenir la licence sociale en vue d'opérer leurs activités en toute tranquillité et le respect des textes de Lois en vigueur ainsi que leur constance.

A ce titre, nous sollicitons auprès du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers un appui important pour permettre à l'ITIE-GUINEE, la réalisation de son Plan de Travail et Budget Annuel 2021.

Conakry, le 16 Février 2021

Le Consultant Comptable et Financier

Le Secrétaire Exécutif

Sékou Amadou DRAME

Mamadou DIABY

**Vu et approuvé
Le Président du Comité de Pilotage**

Saadou NIMAGA

ANNEXE
Détail des dépenses de fonctionnement

N°	Libellés	Montant prévisionnel		Montant Loi de Finances 2021	Observation
		USD	Equivalent GNF		
1	Salaires du personnel contractuel	19 873	195 000 000	195 000 000	
2	Primes d'encouragement des cadres du Secrétariat Exécutif	13 880	136 200 000	136 200 000	
3	Documentation et Pré imprimés	1 072	10 520 000	10 520 000	
4	Fournitures et petits matériels de bureau	1 127	11 056 411	11 056 411	
5	Fournitures de bureau et informatiques	8 561	84 000 000	84 000 000	
6	Carburant et lubrifiant	40 764	400 000 000	400 000 000	
7	Maintenance, entretiens et réparations des immobilisations	19 363	190 000 000	190 000 000	
8	Frais de téléphone et Internet	8 561	84 000 000	84 000 000	
9	Missions et réceptions	4 280	42 000 000	42 000 000	
10	Autres prestations (nettoyage des bureaux)	1 310	12 855 700	26 400 000	
11	Photocopies et reliures des documents	11 210	110 000 000	110 000 000	
TOTAL :		130 000	1 275 632 111	1 275 632 111	

Taux : 1 USD 9 812, 5547 GNF au 25 Novembre 2020 BCRG (Liste N°0224/2020).

PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL 2021

TABLEAU RECAPITULATIF DU PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL (PTBA) PAR BAILLEUR DE FONDS (EXPRIME EN USD)

I. FINANCEMENTS IDENTIFIES

N°	COMPOSANTES / AXES STRATEGIQUES	BND / ETAT GUINEEN	BANQUE MONDIALE / FONDS EGPS	TOTAL FINANCEMENT IDENTIFIE	POURCENTAGE PAR ACTIVITE
1	Faire la mise à jour du cadre légal et réglementaire, octroi des licences et des contrats y compris la propriété effective	8 000	50 000	58 000	5,69 %
	1.1 à 1.7 Suivre le processus de modernisation du cadastre, jusqu'à organiser un atelier avec les Institutions Républicaines et le GMP pour trouver une solution à un obstacle potentiel sur la P.E et la participation de l'Etat dans les I.E.	-	10 000	10 000	
	1.8 Mettre en place une Commission Ad Hoc chargée de soumettre l'avant-projet de Loi portant règles d'identification et de divulgation des propriétés effectives.	-	10 000	10 000	
	1.13 Organiser un atelier de sensibilisation sur la Propriété Effective pour les personnes politiquement exposées par cette divulgation.	-	10 000	10 000	
	1.15 Publier dans les journaux et sur les sites CPDM et ITIE-GUINEE le registre des propriétaires effectifs des Industries Extractives.	5 000	-	5 000	
	1.16 Divulguer les informations sur la Propriété Effective à travers des formulaires de déclaration de l'ITIE-GUINEE.	-	10 000	10 000	
	1.18 Organiser une rencontre d'échanges entre le GMP et le CPDM en vue de familiariser avec celui-là les formulaires ITIE-GUINEE sur la Propriété Effective en tenant compte du genre.	3 000	-	3 000	
	1.22 à 1.23 Divulguer la participation de l'Etat dans les I.E tout en organisant des ateliers de suivi-évaluation sur l'exécution de la feuille de route et proposer des actions correctives.	-	10 000	10 000	

N°	COMPOSANTES / AXES STRATEGIQUES	BND / ETAT GUINEEN	BANQUE MONDIALE / FONDS EGPS	TOTAL FINANCEMENT IDENTIFIE	POURCENTAGE PAR ACTIVITE
	1.24 à 1.28 Evaluer la mise en œuvre des obligations légales des bénéficiaires des licences et contrats et à faire Vulgariser les dispositions pertinentes des Lois sur le secteur extractif tout en sensibilisant les parties prenantes sur la propriété effective.	PM	PM	PM	
2	Suivre l'exploration et la production	PM	PM	PM	
	Voir le détail des activités à la page	PM	PM	PM	
3	Produire et publier les Rapports 2019 et 2020 portant sur la collecte et la réconciliation des flux des paiements et des revenus	63 500	190 000	253 500	24,88 %
	3.3 Poursuivre l'appui du Consultant National pour l'élaboration de l'étude de cadrage des Rapports ITIE 2019 et 2020.	30 500	-	30 500	
	3.5 Organiser un atelier de formation sur le remplissage des formulaires de déclaration 2019 et 2020.	-	10 000	10 000	
	3.6 Organiser des réunions en vue de l'analyse et l'approbation des Rapports ITIE-GUINEE 2019 et 2020.	3 000	-	3 000	
	3.7 Produire et adopter les Rapports définitifs 2019 et 2020 (Honoraires de l'Administrateur Indépendant).	-	150 000	150 000	
	3.8 Organiser les cérémonies de publication des Rapports 2019 et 2020	10 000	-	10 000	
	3.9 Traduire en quatre (4) langues nationales et imprimer la synthèse des Rapports ITIE 2019 et 2020.	15 000	-	15 000	
	3.10 Elaborer et publier le Rapport de Progrès (d'Avancement) 2020.	5 000	-	5 000	
	3.11 Acquérir un logiciel + serveur (Banque des données)	-	30 000	30 000	
4	Affectation et / ou distribution des revenus	-	30 000	30 000	2,94 %
	4.1 Réaliser une étude portant sur l'analyse de la capacité de gestion des revenus et des dépenses au niveau des Communes y compris la répartition et les transferts infranationaux.	-	30 000	30 000	
5	Dépenses sociales et de la politique de développement durable	-	25 000	25 000	2,45 %
	5.5 Réaliser une étude sur les impacts socio-économiques et environnementaux.	-	25 000	25 000	

N°	COMPOSANTES / AXES STRATEGIQUES	BND / ETAT GUINEEN	BANQUE MONDIALE / FONDS EGPS	TOTAL FINANCEMENT IDENTIFIE	POURCENTAGE PAR ACTIVITE
6	Maintenir le statut de Pays Conforme	10 000	-	10 000	1,00 %
	6.10 Organiser la cérémonie de publication portant sur la Validation de la Guinée.	10 000	-	10 000	
7	Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la stratégie de communication	59 000	100 000	159 000	15,60 %
	7.1 Mettre à jour la stratégie de communication y compris la réalisation de Podcast et les Bulletin ITIE (Magazine).	5 000	-	5 000	
	7.3 Réaliser la mission de dissémination des Rapports ITIE 2016, 2017 et 2018.	-	80 000	80 000	
	7.4 à 7.5 Présenter les Rapports ITIE 2017 et 2018 à la maison de la Presse et dans six (6) Université.	5 000	-	5 000	
	7.6 Publier la Synthèse du Rapport 2018 dans trois (3) journaux de la place.	10 000	-	10 000	
	7.7 Insérer les messages et les spots publicitaires sur l'ITIE (TV et Radios).	10 000	-	10 000	
	7.9 Insérer les avis à manifestation d'intérêts dans les journaux.	2 000	-	2 000	
	6.10 Augmenter et renouveler le nombre des panneaux publicitaires.	15 000	-	15 000	
	7.11 Réaliser un film documentaire sur l'ITIE-GUINEE.	-	20 000	20 000	
	7.14 Informations, abonnements et revues.	2 000	-	2 000	
	7.15 Organiser les émissions à la Radio et à la TV.	5 000	-	5 000	
	7.16 Suivre, évaluer périodiquement l'ensemble des activités de communication, apprécier les résultats et mesurer les impacts.	5 000	-	5 000	
8	Renforcer les capacités et la formation des parties prenantes		100 000	100 000	9,81 %
	8.1 Organiser un atelier sur le processus ITIE et sensibiliser les membres du Gouvernement sur la Norme ITIE 2019.	-	10 000	10 000	
	8.2 Organiser un atelier sur la Norme ITIE 2019 en faveur du GMP.	-	10 000	10 000	
	8.3 Organiser un atelier de sensibilisation avec les nouvelles entreprises.	-	10 000	10 000	
	8.4 Organiser un atelier avec genre sur le processus ITIE.	-	10 000	10 000	
	8.5 à 8.7 Identifier les besoins en formation, élaborer, adopter et mettre en œuvre un plan de formation en faveur du GMP et du Secrétariat Exécutif.	-	45 000	45 000	
	8.8 Participer aux séminaires et voyages d'études au niveau régional et internat.	-	15 000	15 000	

N°	COMPOSANTES / AXES STRATEGIQUES	BND / ETAT GUINEEN	BANQUE MONDIALE / FONDS EGPS	TOTAL FINANCEMENT IDENTIFIE	POURCENTAGE PAR ACTIVITE
9	Consolider et renforcer le processus (Fonctionnement des organes ITIE-GUINEE).	283 500	100 000	383 500	37,63 %
	9.5 Organiser la tenue de la réunion ordinaire du Conseil de Supervision.	4 500	-	4 500	
	9.6 Organiser la tenue des réunions du Comité de Pilotage.	15 000	-	15 000	
	9.7 Organiser la tenue des réunions des Commissions Opérationnelles.	3 500	-	3 500	
	9.8 Elaborer, adopter et publier le PTBA dans les journaux et sur le site web.	8 000	-	8 000	
	9.11 Acquérir trois véhicules et une moto pour le Secrétariat Exécutif.	-	100 000	100 000	
	9.12 Acquérir les matériels, équipements et mobiliers de bureau.	20 000	-	20 000	
	9.13 Héberger, former et mettre à jour le site web ITIE-GUINEE.	30 000	-	30 000	
	9.14 et 15 Appuyer et améliorer la gestion du Secrétariat Exécutif (Honoraires).	55 500	-	55 500	
	9.16 Actualiser le Manuel de Procédures Administratives, Comptables et Financières.	7 000	-	7 000	
	9.17 Contribution du Gouvernement Guinéen au financement du Secrétariat International ITIE.	10 000	-	10 000	
	9.18 Fonctionnement.	130 000	-	130 000	
	TOTAL GENERAL :	424 000	595 000	1 019 000	100 %

Conakry, le 16 Février 2021

Le Président du Comité de Pilotage

Saadou NIMAGA



II. TABLEAU DES ACTIVITES POUR LESQUELLES LE FINANCEMENT EST A RECHERCHER

Axes	Activités	Montant USD	Proposition source de financement
1	Cadre légal et régime fiscal dans l’octroi des licences, des contrats, propriété effective et participation de l’Etat.	10 000	
	1.21 Publier les informations (liste) sur la propriété effective des IE sur les sites web de l’ITIE, du MMG et dans trois (3) journaux.	10 000	
4	Attribution ou distribution des revenus	25 000	
	4.3 Former les Receveurs Communautaires sur le processus ITIE avec le remplissage des formulaires de déclaration.	25 000	
7	Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la stratégie de communication.	20 000	
	7.12 Concevoir, réaliser et distribuer les bandes dessinées.	10 000	
	7.13 Conception et impression des dépliants, des Tee-shirt, des Képis et des Kakémonos.	10 000	
TOTAL GENERAL (1 + 4 + 7) =		55 000	

Conakry, le 16 Février 2021

Le Consultant Comptable et Financier

Le Secrétaire Exécutif

Le Président du CP

Sékou Amadou DRAME

Mamadou DIABY

Saadou NIMAGA



PROPOSITION DU PLAN DE FINANCEMENT PAR BAILLEUR (EXPRIME EN USD)

BAILLEUR DE FONDS	GESTION PREVISIONNELLE					OBSERVATIONS
	2021					
	1 ^{er} TRIMESTRE	2 ^{ème} TRIMESTRE	3 ^{ème} TRIMESTRE	4 ^{ème} TRIMESTRE	TOTAL	
BND/ETAT GUINEEN	90 000	122 000	106 000	106 000	424 000	LOI DE FINANCES INITIALE 2021 Y COMPRIS LE REPORT DE SOLDE DE TRESORERIE AU 1^{ER} JANVIER 2021
BANQUE MONDIALE / FONDS EGPS	80 000	170 750	170 750	173 500	595 000	FONDS FIDUCIAIRE
TOTAL FINANCEMENT IDENTIFIE	170 000	292 750	276 750	279 500	1 019 000	95,00 %
FINANCEMENT A RECHERCHER	8 750	18 750	8 750	18 750	55 000	5,00 %
TOTAL GENERAL :	178 750	311 500	285 500	298 250	1 074 000	100 %
BESOIN DE TRESORERIE	178 750	490 250	775 750	1 074 000	-	-

TAUX : 1 USD = 9 812,5547 GNF AU 25 NOVEMBRE 2020 BCRG (LISTE N°0224/2020)

CADRE LOGIQUE
VENTILATION DES COÛTS PAR AXES STRATEGIQUES (EXPRIME EN USD)

N°	HIERARCHIE DES OBJECTIFS	ACTIVITES	RESULTATS ESCOMPTES	INDICATEURS	RESPONSABLE	MONTANT	POURCENTAGE
I	Objectif global	En tant que Pays Conforme , c'est de poursuivre la mise en œuvre du processus ITIE suivant la chaîne des valeurs	Une croissance soutenue et durable qui contribue à la réduction de la pauvreté.	Taux de croissance à la hausse, taux de pauvreté à la baisse et taux d'attraction des investisseurs.	Gouvernement de la République de Guinée		
II	Objectifs spécifiques	Mettre en œuvre le processus de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en République de Guinée avec des axes stratégiques en vue de maintenir avec succès la conformité :	Les ressources des Industries Extractives sont gérées selon les normes internationales.	La République de Guinée est déclarée Pays ayant atteint le niveau le plus élevé à l'ITIE.	Comité de Pilotage et Secrétariat Exécutif	824 000	76,72 %
		1. Améliorer le cadre légal et Règlementaire.	Le cadre légal est renforcé à travers l'inclusion de l'ITIE dans les textes régissant le secteur des IE.	Existence des textes juridiques et leur applicabilité.	MMG/CPDM/DNI/GMP	68 000	
		2. Suivre l'exploration et la production.	La mise en place du système de suivi est opérationnelle.	Publication annuelle des rapports de suivi.	MMG/IGM/MATD/GMP/DNM	PM	
		3. Produire et publier le Rapport ITIE 2019 et le Rapport annuel d'avancement 2020.	Rapport de l'Administrateur Indépendant. Rapport Annuel d'Avancement.	Rapport disponible publié sur site et dans les journaux.	GMP/SE	253 500	
		4. Suivre la distribution de la gestion des revenus.	La mise en place du système de suivi de la gestion des revenus est effectuée.	Les différents rapports de suivi sont disponibles et publiés.	MMG/MATD/MB/MEF/GMP	55 000	
		5. Suivre la gestion des dépenses.	Le suivi de la mise en place du système de gestion des dépenses est assuré.	Les différents rapports sont publiés.	MMG/MATD/MB/MEF/GMP	25 000	
		6. Maintenir le statut de pays conforme	Rapport de validation.	Rapport disponible et publié.	GMP/SE	10 000	
		7. Poursuivre et renforcer la stratégie de communication.	Supports disponibles.	Nombre rapports disséminés.	GMP/SE	189 000	
		8. Renforcer les capacités des parties prenantes du processus ITIE	Les parties prenantes sont mieux outillées.	Nombre de cadres et agents formés.	GMP/SE	100 000	
III	Coût des opérations ou de Fonctionnement	9. Pérenniser, coordonner et améliorer la performance du S.E et du C. P	PV des réunions et rapports des consultants.	Nombre de PV et nombre de Rapports disponibles.	GMP/SE	123 500	
		a. Acquisition des biens	Biens acquis	Facture BC, BL et PV réception.	Secrétariat Exécutif	120 000	11,17 %
		b. Fonctionnement (Appui opérationnel)	Fonctionnement assuré.	Facture BC, BL et PV réception.	Secrétariat Exécutif	130 000	12,11 %
TOTAL GENERAL :						1 074 000	100 %

PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL 2021

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement
1. Cadre légal et régime fiscal ; octroi des licences ; contrats ; propriété effective et participation de l'Etat.	Rendre efficace et efficiente la transparence en matière de procédure d'octroi des droits dans le secteur extractif, conformément aux sous-exigences 2.1 à 2.6 de la Norme 2019.	Manque de transparence dans l'octroi des licences et contrats.	Insuffisance de dispositifs relatifs à l'ITIE dans le Code Minier.	1.1 Suivre le processus de modernisation du cadastre minier.	Le cadastre minier est modernisé.	Disponibilité des données en temps réel.	MMG/CPDM/ CONSULTANT	Janvier à Décembre 2021		NEANT
				1.2 S'assurer que cette modernisation prend en compte les préoccupations de l'ITIE selon la Norme 2019, et que ces préoccupations figurent dans la base de données que le Consultant doit élaborer pour le CPDM.	La base de données est opérationnelle.	Les préoccupations sont mentionnées dans le rapport du Consultant.				NEANT
				1.3 Publier sur le site web du CPDM les procédures d'octroi des licences et la liste des bénéficiaires.	Le cadastre est publié sur le site web	Site du cadastre actualisé. Lien établi entre le CPDM et l'ITIE-GUINEE.				NEANT
		Insuffisance d'une politique claire et exhaustive de divulgation des informations contextuelles sur les I.E.		1.4 Améliorer les règles et principes existants en matière d'octroi des licences conformément code minier notamment le rôle du CPDM.	Les nouvelles procédures sont mises en place et opérationnelles	Publication officielle dans la presse des procédures en vigueur au niveau du CPDM.	MMG/CPDM/ GMP			NEANT

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement
	Divulguer de la Propriété effective Compiler les actes juridiques en phase avec la sous-exigence 2.5 et identifier tous les obstacles pouvant empêcher cette divulgation ainsi que la stratégie à adopter.	Informar toutes les parties concernées pour la divulgation de la propriété effective en vue de pouvoir satisfaire à cette exigence.	Insuffisance de dispositifs relatifs à l'ITIE dans le code minier.	1.5 Renforcer le système d'identification des propriétaires effectifs.	La liste des propriétaires effectifs est établie.	Disponibilité des listes des propriétaires effectifs.	GMP	2ème Trimestre 2021		NEANT
		Considérer les obligations de déclaration concernant des personnes politiquement exposées.		1.6 Faire la liste des personnes pour lesquelles la Loi interdit l'activité minière	La liste des personnes exposées politiquement est établie.	Liste disponible et publiée sur le site.	GMP/IR	2ème Trimestre 2021		NEANT
			1.7 Organiser un atelier qui va regrouper les Institutions Républicaines (IR) et le GMP pour trouver une solution à un obstacle potentiel.	Un consensus est trouvé pour la divulgation des personnes politiquement exposées propriétaires IE.	PV d'atelier disponible et publié sur le site.	GMP/IR	2ème Trimestre 2021	10 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE	
	Renforcer le cadre légal et institutionnel et prévoir l'intégration de la divulgation de la PE des IE dans les textes d'application des Codes : Minier et Pétrolier.			1.8 Mettre en place une Commission Ad-hoc chargée de soumettre l'avant-projet de Loi portant règles d'identification et de divulgation des PE au CP pour discussion et validation avant transmission au Conseil des Ministres et à l'Assemblée Nationale	Un projet de Loi est proposé sur la divulgation des propriétaires effectifs des IE.	Projet de Loi est disponible.	GMP/IR/ Ministère de la Justice	1er Trimestre 2021	10 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE



Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement
				1.9 Soumettre la proposition du Projet de Loi aux Parlementaires.	Le projet de Loi est soumis aux Parlementaires.	Lettre de transmission de ce Projet de Loi.	GMP/SE	2 ^{ème} Trimestre 2021		NEANT
				1.10 Faire un plaidoyer pour l'adoption du Projet de Loi.	Les Parlementaires sont sensibilisés sur le Projet de Loi concernant la PR des IE.	Lettre ou PV de plaidoyer.	GMP/SE	2 ^{ème} Trimestre 2021	PM	NEANT
				1.11 Adopter la proposition de Loi sur la Propriété effective des IE.	Le Projet de Loi est adopté par l'Assemblée Nationale.	Ratification du Projet de Loi.	Assemblée Nationale	2 ^{ème} Trimestre 2021		NEANT
				1.12 Promulguer la Loi sur la Propriété effective des Industries Extractives.	La Loi est promulguée.	Publication dans le Journal Officiel et sur le Site Web ITIE.	Président de la République.	3 ^{ème} Trimestre 2021		NEANT
	Identifier les contraintes à la divulgation de la Propriété effective des IE.			1.13 Organiser un (1) atelier de sensibilisation sur la Propriété effective pour les personnes politiquement exposées par cette divulgation.	Toute contrainte à la divulgation de la PE est éliminée.	Rapport de l'atelier est disponible.	CS/GMP/SE	2 ^{ème} Trimestre 2021	10 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE
	Créer et tenir un Registre des Propriétaires effectifs des IE au niveau du CPDM.			1.14 Tenir convenablement le registre des PR des IE	Un Registre des propriétaires effectifs est ouvert.	Registre correctement tenu.	CPDM	1 ^{er} Trimestre 2021	PM	PM
				1.15 Publier sur les sites CPDM et ITIE le Registre des Propriétaires Effectifs des Industries Extractives.	Le Registre est rendu accessible au public.	Liste des PE est disponible et publier sur les sites web.	MMG/MJ (Bureau d'enregistrement des activités économiques)	3 ^{ème} Trimestre 2021	5 000	BND



Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement
	Sensibiliser les entités déclarantes pour cette collecte des informations.	Instaurer le mécanisme de collecte et de publication des données sur la Propriété effective.		1.16 Divulguer les informations sur la Propriété effective à travers les formulaires de déclaration ITIE.	Les formulaires de déclaration contiennent désormais les informations sur les Propriétaires effectifs des IE.	Certification des formulaires de déclaration.	GMP/ Administrateur Indépendant	1 ^{er} et 2 ^{ème} Trimestres 2021	10 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE
				1.17 Inclure les exigences de l'ITIE relatives à la divulgation des Propriétaires effectifs des IE dans les formulaires de déclaration des entreprises.	Les informations sur la Propriété effective des IE sont incluses.	Rapport disponible et publié sur le site web.	SE ITIE -GUINEE / Administrateur Indépendant	2 ^{ème} Trimestre 2021	PM	PM
				1.18 Organiser une rencontre d'échanges entre le GMP et le CPDM en vue de familiariser avec le formulaire ITIE sur la PE des IE en tenant compte du genre.	La rencontre est réalisée.	PV de rencontre d'échange.	GMP/SE/ CPDM	3 ^{ème} Trimestre 2021	3 000	BND
				1.19 Exiger des informations sur la PE au moment de l'octroi, la cession et le transfert des licences.	Les informations sur la PE des IE sont obtenues.	Informations disponibles et publiées sur sites.	SE ITIE-GUINEE / Administrateur Indépendant et CPDM	Janvier à Décembre 2021	PM	PM
	Divulguer annuellement les données sur la PE des IE et appliquer l'article 90 du Code Minier relatif au changement de participation des actionnaires des IE.	Considérer la ponctualité des données sur la PE des Industries Extractives.			1.20 Publier annuellement dans le ou les Rapports ITIE la situation sur la Propriété effective.	Les informations sur la PE sont publiées en même temps que les Rapports ITIE.	Rapports disponibles et publier sur le site web.	GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	PM



Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement
		Accessibilité des données sur la PE des IE.	Divulguer la participation de l'Etat dans les Industries Extractives. Conformément à l'exigence 2.6 de la Norme.	1.21 Publier les informations (liste) sur la PE des IE sur le site web de l'ITIE et du MMG ainsi que dans les journaux.	Les informations sur la PE des IE sont publiées sur le site web ITIE et dans journaux	Informations disponibles et publiées sur le site web et journaux.	SE/MMG	Janvier à Décembre 2021	10 000	FINANCEMENT A RECHERCHER
				1.22 Divulguer la participation de l'Etat dans les IE.	La participation de l'Etat est divulguée	Informations disponibles et publiées sur le site web.	SE/GMP	Janvier à Décembre 2021	PM	PM
		Evaluer l'exécution de la feuille de route sur la PE des IE.		1.23 Organiser des ateliers de suivi-évaluation sur l'exécution de la feuille de route chaque année et proposer des actions correctives.	La mise en œuvre de la feuille de route est évaluée.	Rapports des ateliers sont disponibles.	GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	10 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE
		Insuffisance d'une politique claire et exhaustive de divulgation des informations contextuelles sur les Industries Extractives.		1.24 Evaluer la mise en œuvre des obligations légales des bénéficiaires des licences et contrats et étudier le processus de traitement du cadastre.	Le processus de traitement du cadastre est effectif.	Information obtenue sur les titres miniers dans un bref délai.	GMP/SE/CPDM	3 ^{ème} Trimestre 2021	PM	PM
				1.25 Publier la liste des sociétés minières où l'Etat détient des parts/actions.	La liste des Sociétés est publiée.	Liste publiée sur les sites web du MMG et de l'ITIE-GUINEE.	GMP/SE/CPDM	Janvier à Décembre 2021	PM	PM



Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement
		Conflits des responsabilités institutionnelles de la participation de l'Etat dans les sociétés minières.	Ambiguïté des responsabilités institutionnelles	1.26 Etablir un lien entre le site des contrats miniers et le site web itie-guinee.org	Le lien est établi.	Le lien est créé et opérationnel.	MMG/GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	PM	PM
				1. 27 Assurer le suivi auprès des services de l'administration concernés et publier sur leurs sites des contrats et avenants, conventions, accords et registres des licences des propriétaires effectifs.	La liste des propriétaires effectifs est établie.	Production d'un rapport de suivi des actions/parts et leur publication sur le site web.	MMG / SOGUIPAMI / GMP/SE/CPDM	Juillet à Décembre 2021.	PM	PM
	Doter le pays d'un cadre légal et fiscal qui améliore la Transparence et la bonne gestion des ressources minières.	Non application correcte de certaines dispositions contenues dans le Code Minier.	Insuffisance de Transparence, risques de chevauchement et de corruption.	1.28 Vulgariser les dispositions pertinentes des lois sur le secteur extractif et sensibiliser les parties prenantes sur la Propriété Effective.	Les parties prenantes sont sensibilisées.	La Loi est votée, promulguée et publiée (Décrets).	MMG/GMP/SE/CONSULTANT	Janvier à Décembre 2021	PM	PM
Sous-Total (1) :									68 000	
Indicateur d'impact : Existence des textes juridiques appliquées et respect du cadre légal, institutionnel et règlementaire (Exigence 2).										

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement
2. Suivi de l'exploration et de la production	Mettre en place un système efficace et sécurisé pour le suivi de l'exploration et de la production tout en instaurant la transparence de la production et l'exportation minière	Le suivi de l'exploration et de la production n'est pas systématique par manque de contrôle adéquat.	La vérification de la production et de l'exportation par l'Etat fait défaut.	2.1 Renforcer les capacités du personnel de mines chargé des opérations de suivi en termes technique et de contrôle pour une évaluation quantitative et qualitative des productions et exportations minières, en conformité avec la Norme ITIE 2019.	Le Personnel est bien formé	Nombre de séances de travail et nombre d'agents formés à cette tâche.	MMG/DNM/DGD/GMP/SE/SOCIETES MINIERES	Janvier à Décembre 2021	PM	PM
		Insuffisance de contrôle des sociétés par l'Administration.	Risque de manques à gagner	2.2 Equiper le Personnel et mettre en place un dispositif de suivi informatisé centralisant les informations sur l'exploration, la production et l'exportation.	Le Personnel est bien équipé.	Suivi informatisé et opérationnel.		Janvier à Décembre 2021	PM	PM
	Diversifier et optimiser l'exploitation des ressources minières.	L'exploitation minière est peu intégrée avec d'autres activités qui pourraient créer une valeur ajoutée.	Manque de transformation sur place et d'intégration de l'exploitation minière avec d'autres activités engendrant des manques à gagner.	2.3 Divulguer les données sur la prospection / exploration et la production pour l'exercice fiscal y compris les volumes de production totale et la valeur de la production et des exportations par matière de base, conformément à l'Exigence 3.	Les populations sont informées des données de la production et des exportations.	La divulgation des données est disponible dans le Rapport ITIE.	MMG (BSD)/GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	PM	
Sous-Total (2) :									PM	
Indicateur d'impact : Publication trimestrielle du Bulletin de Statistique sur la production et l'exportation (Exigence 3).										

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement
3. Collecte des taxes et des redevances (Produire et publier les rapports)	Elaborer, produire et publier le Rapport ITIE portant sur la collecte des revenus pour l'année fiscale 2019.	Difficulté de respecter les délais de production des informations fiscales, tant bien au niveau de l'administr. et des sociétés minières.	Une forte implication de toutes les parties prenantes pour le suivi des recommandations formulées par l'Administrateur Indépendant est nécessaire.	3.1 Renforcer la capacité du SE pour l'application correcte des deux Arrêtés.	Les Arrêtés sont appliqués.	Nombre de sociétés minières et services de l'administration ayant participé à la collecte.	GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	PM	PM
				Risque de retard de disponibilité des informations.	3.2 Elaborer et adopter les TDR pour la collecte des revenus du Rapport ITIE 2019 selon la Norme ITIE 2019 et les procédures du bailleur.	Les TDR sont préparés et validés par le Comité de Pilotage.	TDR produits et publiés sur le Site Web.	GMP / BAILLEURS DE FONDS/SE	1 ^{er} Trimestre 2021	PM
		3.3 Poursuivre l'appui du Consultant National pour l'élaboration d'une étude de cadrage pour l'année fiscale 2019.	Le seuil de matérialité et le périmètre sont définis.	Le contrat est signé. Le rapport sur l'étude de cadrage est disponible.	GMP/SE/CONSULTANT	Janvier à Décembre 2021	30 500	BND		
		3.4 Négocier le Contrat avec l'Administrateur Indépendant	Le Contrat est négocié.	Le Contrat est signé.	GMP/SE/CONSULTANT	2 ^{ème} Trimestre 2021	PM	PM		
		3.5 Organiser un atelier de formation sur le remplissage des formulaires de déclaration 2019.	Les formulaires de déclaration sont bien remplis.	Nombre de participants à l'atelier.	GMP/SE/CONSULTANT	3 ^{ème} Trimestre 2021	10 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE		
		3.6 Organiser des réunions en vue de l'analyse et l'approbation du rapport provisoire 2019.	Les parties prenantes ont pris connaissance du contenu du rapport.	Rapport provisoire est disponible.	GMP/SE	2 ^{ème} Semestre 2021	3 000	BND		

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement
				3.7 Produire et adopter le rapport définitif 2019.	Le rapport est corrigé et approuvé.	Rapport définitif est disponible sur le site web.	GMP/PTF/SE	3 ^{ème} et 4 ^{ème} Trimestres 2021	150 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE
				3.8 Organiser la cérémonie de publication du Rapport ITIE 2019.	Le Rapport est publié y compris sur le site web itie-guinee.org	Nombre de copies distribuées. Publication sur le site web et dans les organes de presse (Journaux).	GMP/SE	4 ^{ème} Trimestre 2021	10 000	BND
				3.9 Traduire et imprimer la synthèse des Rapports 2018 et 2019 en quatre langues nationales.	Les traductions sont disponibles.	Nombre de séances d'information et de participants.	GMP/SE	4 ^{ème} Trimestre 2021	15 000	BND
				3.10 Elaborer et publier le rapport d'avancement des activités pour l'année 2020.	Le rapport d'avancement est élaboré et publié sur le site.	Le rapport est disponible.	GMP/SE	2 ^{ème} Trimestre 2021	5 000	BND
				3.11 Acquérir un logiciel en lien avec les Sociétés Minières et les Services de l'Administration (Banque des données) et des informations contextuelles sur le secteur minier.	Le logiciel est acquis.	Base de données disponibles et opérationnelles et logiciel sécurisé.	GMP/SE/ CONSULTANT	Janvier à Décembre 2021	30 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE
Sous-Total (3) :									253 500	
Indicateur d'Impact : Niveau d'appropriation par les parties prenantes et la divulgation à un public large (Exigence 4).										



Axes Stratégiques	Objectifs Prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement
4. Affectation ou Distribution des revenus.	Assurer un meilleur suivi de l'affectation des revenus issus des Industries Extractives.	Difficulté de retracer tous les revenus au niveau des Communes Rurales.	Gestion inefficace, les revenus profitent peu aux communautés locales.	4.1 Réaliser une étude portant sur l'analyse de la capacité de gestion des revenus et des dépenses au niveau des Communes y compris la répartition et les transferts infranationaux.	L'étude est réalisée.	Rapport d'étude disponible.	MMG/MATD/MB/GMP/SE/CONSULTANT	Janvier à Décembre 2021	30 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE
		Insuffisance de transparence dans les transferts infranationaux. Faible répartition des revenus et des charges entre le niveau central, le niveau déconcentré et le niveau décentralisé.		4.2 Former les Receveurs Communautaires sur le Processus ITIE avec le remplissage des formulaires de déclaration	Les receveurs sont formés	Module de formation et nombre de Receveurs formés.	MATD/MEF/MMG/GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	25 000	FINANCEMENT A RECHERCHER
	Améliorer la gestion et la redistribution des revenus (traçabilité)	Faible accès du public aux informations sur la gestion des fonds. Nécessité d'harmonisation de la distribution des ristournes minières.	Manque à gagner fiscal.	4.3 S'assurer que les dispositions prévues dans le Code Minier sont appliquées.	Les dispositions sont appliquées.	Code Minier distribué	GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	0	NEANT
Sous-Total (4) :								55 000		
Indicateur d'Impact : Répartition des revenus issus des Industries Extractives est enregistrée, divulguée et rendue Transparente (Exigence 5).										



Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement
5. Dépenses sociales, économiques, environnementales et de politique de développement durable.	Améliorer la gestion des dépenses publiques face à la volatilité des revenus issus des Industries Extractives.	Faible capacité de gestion des revenus issus des I.E versés au niveau central et engloutis dans les dépenses de fonctionnement de l'Etat.	Renforcement des capacités pour la maîtrise des procédures de dépenses issues du secteur minier.	5.1 S'assurer que la Loi de Finances a pris en compte les revenus miniers dans le volet recettes et dépenses.	Les revenus miniers sont pris en charge.	Loi de Finances.	MMG/MB/MEF/GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	PM	PM
				5.2 S'assurer que la Cour des Comptes a certifié les comptes de l'Etat.	Les comptes sont certifiés.	Loi de règlement.	Cour des Comptes /GMP/ SE	Janvier à Décembre 2021	PM	PM
	Evaluer et améliorer les effets et impacts de l'ITIE sur la gouvernance sociale, économique et environnementale des sociétés minières sur la population cible.	Améliorer la transparence dans la distribution des recettes aux ayants droits issus de l'exploitation minière.	Non évaluation des impacts de la mise en œuvre de l'ITIE.	5.3 S'assurer que les revenus issus des Industries Extractives sont effectivement utilisés dans la mise en œuvre du Plan de Développement Local (PDL).	Le budget participatif est élaboré.	Nombre de Communes ayant mis en place le budget participatif avec les réalisations effectuées.	MMG/MATD/GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	PM	PM
				5.4 Renforcer le partenariat public et privé dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement dans le secteur minier.	Le chronogramme de la mise en œuvre du PPP est produit.	Mise en place d'un système opérationnel de partenariat public et privé (PPP).	MMG/MIPPP/MEF/MPCI/MATD/PTF/GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	NEANT	NEANT
Améliorer la contribution du secteur extractif au développement durable.	Part de l'industrie extractive dans le PIB.			5.5 Réaliser une étude sur les impacts socio-économiques et environnementaux des projets miniers.	L'étude est réalisée.	Rapport d'étude disponible et publié.	MMG/MEF/MATD/MPDE/GMP/SE/CONSULTANT	Janvier à Décembre 2021	25 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE
Sous-Total (5) :									25 000	
Indicateur d'Impact : Niveau d'appropriation par les Parties Cibles pour la procédure relative à la gestion efficace de leurs dépenses (Exigence 6).										



Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement		
6. Maintenir le statut de Pays à Progrès Satisfaisant.	Evaluer les progrès réalisés et les obstacles qui empêchent la mise en œuvre de l'ITIE-GUINEE.	Des opportunités existent pour mieux évaluer l'impact réel de la mise en œuvre.	Evaluation des progrès réalisés et des obstacles.	6.1 Evaluer trimestriellement les activités contenues dans le PTBA en tenant compte des huit (8) mesures correctives.	L'évaluation trimestrielle est effectuée.	Rapport d'évaluation disponible.	GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	PM			
				Mesures prises pour la continuité de la mise en œuvre du processus ITIE suite aux recommandations du CA.	Renforcement des capacités du Personnel du Secrétariat Exécutif.	6.2 Suivre les opérations de la validation.	L'auto-évaluation est réalisée.	Le Rapport de suivi.	GMP/SE/CONSULTANT/SECRETARIAT INTERNAT	Janvier à Juin 2021	PM	
						6.3 Instaurer un mécanisme de suivi des recommandations du C.A. et de A.I.	Le mécanisme est instauré.	Le suivi des recommandations est disponible.	GMP/SE	PM	PM	
						6.4 Démarrer le processus de Validation.	Le démarrage est effectif.	Chronogramme.	GMP/SE/SECRETARIAT INTERNAT.	2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimest. 2021	PM	
						6.5 Collecter toute la documentation liée à la mise en œuvre pour la satisfaction des mesures correctives.	La documentation est collectée.	La satisfaction des mesures correctives.	GMP/SE	2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestres 2021	PM	
		Processus de Validation en 2021.	Respect des Exigences de la Norme ITIE.	6.6 Consulter les parties prenantes dans le cadre de l'auto-évaluation.	Les parties prenantes sont consultées.	Rapport de l'auto-évaluation.	GMP/SE	2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestres 2021	PM			
				6.7 Transmettre toute la documentation adoptée par le C.P au Secrétariat Internat.	La documentation est adoptée par le C.P.	Procès-Verbal d'adoption.	GMP/SE/SECRETARIAT INTERNAT	2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestres 2021	PM			
				6.8 Commentaire du Rapport de Pré-Validation du Secrétariat Int. par le CP	Le Rapport est produit.	Rapport transmis avec accusé de réception des commentaires.	GMP/SE/SECRETARIAT INTERNAT	2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestres 2021	PM			
				6.9 Prendre en compte les commentaires du S.I. par le C.P et le lui transmettre en vue de la production du Rapport Final.	Les commentaires sont pris en compte.	Rapport de validation disponible en français et en anglais. La Guinée a réalisé le niveau le plus élevé	GMP/SE/CA	2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestres 2021	PM			
				6.10 Après décision du C.A organiser la cérémonie de publication portant sur la Validation de la Guinée.	La cérémonie est organisée.	Rapport de cérémonie disponible.	GMP/SE	4 ^{ème} Trimestre 2021	10 000	BND		
Sous-Total (6) :									10 000			
Indicateur d'Impact : La Guinée est Validée et déclarée Pays ayant accompli des Progrès Satisfaisants.												

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de Financement
7. Renforcer la mise en œuvre de la stratégie de communication et de dissémination des rapports	Promouvoir la Norme ITIE et le processus de mise en œuvre. Renforcer le débat public autour des revenus du secteur extractif.	Appropriation de l'ITIE par les institutions de l'Etat, la Société Civile et les populations cibles.	Faible connaissance de l'ITIE par l'Administration, les Institutions et la Société Civile.	7.1 Mettre à jour la stratégie de communication y compris la réalisation de Podcast et les bulletins ITIE trimestriellement.	La stratégie de communication est mise à jour et le Podcast sont réalisés et les bulletins édités.	Le rapport est disponible et publié sur le site web.	GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	5 000	BND
				7.2 Plaidoyer pour accroître l'appui financier est nécessaire à la poursuite de la mise en œuvre de l'ITIE.	Le plaidoyer est effectué.	L'ITIE dispose des ressources suffisantes pour la mise en œuvre de son processus. La Norme ITIE est largement connue.	MMG/GMP/SE/PARTENAIRES	Janvier à Décembre 2021	PM	NEANT
				7.3 Réaliser la mission de dissémination du Rapport ITIE 2018 dans les zones minières.	Les communautés sont informées du contenu du Rapport ITIE-GUINEE.	TDR de la mission, Rapport de la mission de Dissémination, nombre de copies des rapports Distribués au public. Nombre de journaux ayant publiés les rapports. Nombre de débats dans les radios communautaires	GMP/SE/MATD	1 ^{er} Semestre 2021	80 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE
				7.4 Présenter le Rapport à la maison de la presse.	Le Rapport est présenté	Le Rapport est disponible.	GMP/SE	3 ^{ème} Trimestre 2021	1 000	BND
				7.5 Présenter le Rapport dans six (6) Universités.	Le Rapport est présenté.	Le Rapport est disponible.	GMP/SE	3 ^{ème} Trimestre 2021	4 000	BND
				7.6 Publier la synthèse du Rapport ITIE dans 3 journaux de la place.	La synthèse du Rapport est publiée.	Le Rapport est disponible.	GMP/SE	3 ^{ème} Trimestre 2021	10 000	BND

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement		
	Faire comprendre à la population le processus ITIE : enjeux et contenus des rapports portant sur la collecte.	Faible communication sur le processus ITIE.	Méconnaissance de l'ITIE	7.7 Insérer les messages et les spots publicitaires sur l'ITIE au niveau des Radios et TV.	Les populations sont informées du processus ITIE.	Nombre de messages insérés. Nombre de personnes sensibilisées. Nombre d'émissions.	GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	10 000	BND		
				Sources d'informations actuelles sont limitées à la dissémination des rapports ITIE, à l'affichage des panneaux publicitaires, au bulletin ITIE, etc...	Sources d'informations variées et diversifiées.	7.8 Conception et impression des agendas et calendriers ITIE-GUINEE 2021	Les parties prenantes sont largement Informées sur le processus.	Nombre d'agendas et de calendriers distribués. Nombre de bénéficiaires.	Secrétariat Exécutif	1 ^{er} Trimestre 2021	10 000	BND
						7.9 Insérer les avis à manifestation d'intérêt dans les journaux.	Les avis à manifestation d'intérêt sont publiés.	Nombre de journaux ayant insérés les messages. Nombre de visiteurs.	Secrétariat Exécutif	Janvier à Décembre 2021	2 000	BND
						7.10 Augmenter et renouveler le nombre de panneaux publicitaires.	Les panneaux sont affichés.	Nombre de panneaux affichés.	Secrétariat Exécutif	Janvier à Décembre 2021	15 000	BND
						7.11 Réaliser un film documentaire sur l'ITIE-GUINEE.	Le film est réalisé et disponible	Nombre de supports médiatiques.	GMP/SE/ CCONSULTANT	3 ^{ème} Trimestre 2021	20 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE
						7.12 Concevoir, réaliser et distribuer les bandes dessinées sur ITIE-GUINEE.	Les bandes dessinées sont disponibles et distribuées en 1000 exemplaires.	Nombre d'impression et de distribution de bandes dessinées.	GMP/SE/ CCONSULTANT	4 ^{ème} Trimestre 2021	10 000	FINANCEMENT A RECHERCHER
	Diffuser largement le processus ITIE en langues nationales dans les radios, TV et radios communautaires	Faible vulgarisation de la Norme ITIE 2019.	Impact de l'ITIE mal perçu.	7.13 Conception et impression des dépliants, résumé graphique des Rapports, Teeshirt, képis et kakémonos.	Dépliants, Teeshirt, Képis et Kakémonos sont disponibles.	Nombre de dépliants, Teeshirt, képis distribués. Nombre de bénéficiaires.	Secrétariat Exécutif	2 ^{ème} Semestre 2021	10 000	FINANCEMENT A RECHERCHER		



Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement
				7.14 Informations, abonnements, documentations et revues.	Informations publiées, abonnements réguliers.	Nombre de revues et documentations disponibles.	GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	2 000	BND
				7.15 Organiser des émissions et reportages à la radio et à la télévision.	Les débats interactifs sont organisés à l'intention des groupes cibles. Le public a une connaissance approfondie.	Nombre de débats, des émissions et de reportages réalisés.	GMP/SE/TV & RADIOS	Janvier à Décembre 2021	5 000	BND
				7.16 Suivre et évaluer périodiquement l'ensemble des activités de la communication, apprécier les résultats et mesurer leurs impacts.	Le suivi et l'évaluation sont rendus périodiques.	Rapports de suivi et d'évaluation disponibles et exploités.	SE	Janvier à Décembre 2021	5 000	BND
	Impliquer les femmes dans le processus ITIE.	Equité genre	Faible taux de participation des femmes	7.17 Veiller à l'implication des femmes dans le déroulement du processus ITIE.	Les femmes sont impliquées dans le processus.	Nombre de femmes impliquées.	GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	PM	PM
	Refléter la plate-forme GOVIN	Télédéclaration	Lenteur des entités déclarantes à remplir les formulaires de déclaration sur la plate-forme GOVIN	7.18 Introduire la télédéclaration dans le cadre de la politique des données ouvertes	La télédéclaration est systématique	Nombre d'entités déclarantes ayant renseigné la plate-forme GOVIN	GMP/SE/ Régies financières et Sociétés Minières	Chaque semestre	PM	PM
Sous-Total (7) :									189 000	
Indicateur d'Impact : Pourcentage de guinéens informés sur le processus ITIE.										

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement
8. Renforcement des capacités et formation des parties prenantes sur le processus.	Organiser des ateliers à l'intention des parties prenantes suivant la Norme ITIE 2019.	Faible niveau d'appropriation du processus par certains membres du Gouvernement et Institutions Républicaines.	Faible maîtrise du processus ITIE	8.1 Organiser un atelier sur le processus ITIE et sensibiliser les membres du Gouvernement et les Institutions Républicaines.	L'Atelier est organisé pour une meilleure appropriation du processus par les membres du Gouvernement et Institutions.	Rapport de l'atelier et nombre de participants.	GMP/SE	Mars 2021	10 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE
	Sensibiliser les nouvelles entreprises du secteur extractif en vue de leur adhésion au processus ITIE.	Toutes les parties prenantes doivent être bien outillées pour une meilleure compréhension du processus ITIE.		8.2 Organiser un atelier sur la Norme 2019 en faveur des membres du GMP.	L'atelier est organisé.	Rapport de l'atelier.	GMP/SE	Avril 2021	10 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE
				8.3 Organiser un atelier de sensibilisation avec les nouvelles entreprises sur le processus ITIE	L'atelier est organisé et les nouvelles entreprises sont disposées à participer au processus	Rapport de l'atelier. Nombre de nouvelles entreprises à intégrer dans le périmètre	GMP/SE/Chambre des Mines	2 ^{ème} trimestre 2021	10 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE
				8.4 Organiser un atelier de sensibilisation avec genre sur le processus ITIE	L'atelier est organisé et les femmes sont sensibilisées	Rapport d'atelier et nombre de femmes sensibilisées	GMP/SE	2 ^{ème} trimestre 2021	10 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE
	Elaborer, adopter et mettre en œuvre un plan de formation.			8.5 Identifier les besoins en formation des parties prenantes en matière de transparence.	Besoin de formation identifiée	Nombre de formations identifiées.	GMP/SE	1 ^{er} Trimestre 2021	0	NEANT
				8.6 Elaborer et adopter un plan de formation.	Plan de formation approuvé et disponible.	Nombre de modules élaborés. PV d'approbation du plan de formation.	GMP/SE	1 ^{er} Trimestre 2021	0	NEANT



Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement
				8.7 Mettre en œuvre un plan de formation.	Le Plan de formation est mis en œuvre.	Contenu des formations (modules). Les rapports des séminaires et ateliers de formation. Nombre de personnes formées.	GMP/SE/PTF	Janvier à Décembre 2021	45 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE
	Participer aux ateliers, séminaires et formations à l'intérieur et à l'extérieur ainsi qu'aux voyages d'études pour partager et échanger les expériences avec les autres Pays.		Mise à jour du plan d'information des membres du GMP et du SE.	8.8 Participer aux ateliers, séminaires au niveau régional et international et voyages d'études.	Les membres du Comité de Pilotage et du Secrétariat Exécutif sont mieux outillés.	Nombre de rapports des ateliers et séminaires publiés et disponibles y compris sur le site. Nombre de bénéficiaires de formation et voyages d'études à l'étranger.	GMP/SE/PARTENAIRES	Janvier à Décembre 2021	15 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE
	Appuyer la société civile dans la mise en œuvre du processus ITIE.	Mauvaise appréhension du processus des Industries Extractives par la société civile.		8.9 Divulguer les rapports ITIE par les organisations de la Société Civile.	La société civile participe au processus ITIE.	Nombre de personnes touchées par les séances de divulgation des rapports ITIE. Nombre de sessions.	GMP/SE/SOCIETE CIVILE/PARTENAIRES	Janvier à Décembre 2021	PM	
Sous-Total (8) :									100 000	
Indicateur d'Impact : Pourcentage des parties prenantes ayant compris le processus de mise en œuvre de l'ITIE.										



Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement
9. Pérennisation du processus ITIE-GUINEE.	S'assurer de la pérennité de la mise en œuvre de l'ITIE sur le plan légal.	Pérennisation de l'ITIE-GUINEE en levant les contraintes légales et les obstacles à sa mise en œuvre.		9.1 Veiller au respect par les sociétés et les administrations des Arrêtés relatifs à leurs obligations.	Les Arrêtés sont disponibles.	Les déclarations sont conformes aux Arrêtés.	GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	PM	PM
				9.2 Mener le plaidoyer auprès des PTF et des Ministères en charge du Budget, de l'Economie et des Finances, des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et de l'Assemblée Nationale pour doter l'ITIE-GUINEE des crédits suffisants dans le budget de l'Etat. (Loi de Finances).	Les autorités ont compris le processus ITIE.	Montant du financement obtenu auprès de l'Etat et des PTF.	MMG/MB/MEF/MAE/MCI/ASSEMBLEE NATIONALE/GMP/SE/PTF	Janvier à Décembre 2021	PM	PM
	Rendre l'ITIE financièrement indépendante et pérenne.	Le financement de l'ITIE doit être pérennisé pour la poursuite de sa mise en œuvre effective.	Insuffisance des moyens affectés pour la mise en œuvre de l'ITIE. Forte dépendance envers les partenaires au développement pour le financement.	9.3 Mener le plaidoyer auprès des PTF, des sociétés minières pour leur contribution volontaire au financement du processus ITIE-GUINEE.	Les PTF et les sociétés minières ont contribué à la mise en œuvre du processus.	Nombre de PTF et sociétés ayant acceptés et apportés leur contribution.	GMP/SE/PTF/SOCIETES MINIERES	Janvier à Décembre 2021	PM	PM
	Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles	Retard de la tenue des réunions du Conseil de Supervision et insuffisance des réunions des Commissions Opérationnelles.		9.5 Organiser dans le délai la tenue d'une réunion ordinaire par an du Conseil de Supervision et en cas de besoin une session extraordinaire.	La participation effective de la majorité des membres du Conseil de Supervision.	Nombre de Procès-Verbaux. Nombre de présence des membres du Conseil de Supervision.	CS/GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	4 500	BND

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement
				9.6 Organiser la tenue régulière des réunions du Comité de Pilotage (sessions ordinaires et ou extraordinaires).	La participation effective de la majorité des membres du Comité de Pilotage.	Nombre de Procès-Verbaux Nombre de présence des membres du Comité de Pilotage aux réunions.	GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	15 000	BND
				9.7 Organiser la tenue des réunions des Commissions opérationnelles.	La participation effective des membres.	Nombre de présence. PV de réunion	COMMISSIONS/SE	Janvier à Décembre 2021	3 500	BND
	Elaborer et adopter le plan de travail et budget annuel.			9.8 Elaborer et adopter le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2021 et le publier dans les journaux et sur le site web.	Le PTBA est présenté et approuvé.	Plan de Travail et Budget Annuel sont disponibles et publiés dans les journaux et sur le site web.	GMP/SE	Janvier à Décembre 2021	8 000	BND
	Mobiliser les ressources financières pour la mise en œuvre du plan de travail.	Insuffisance des ressources financières et matérielles.	Retard de paiement des engagements et difficultés de financement.	9.9 Mobiliser à temps les ressources financières.	Les ressources sont disponibles et le PTBA exécuté.	Nombre de nouveaux accords de financements par Bailleurs. Montant obtenu.	GMP/SE/ PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	Janvier à Décembre 2021	0	NEANT.
				9.10 Envoyer les courriers en annexant le PTBA et rencontres avec les Partenaires Techniques et Financiers (Institutions, Ambassades, Sociétés, ONG, etc...).	Les courriers sont adressés aux Partenaires Techniques et Financiers.	Accord de Don signé.	GMP/SE/PTF	Janvier à Décembre 2021	0	NEANT.
				9.11 Acquérir 04 Véhicules pour le Secrétariat Exécutif et 1 moto.	Les biens sont achetés.	Nombre de véhicules disponibles.	SECRETARIAT EXECUTIF	Janvier à Décembre 2021	100 000	FONDS EGPS / BANQUE MONDIALE
				9.12 Acquérir les matériels, équipements et mobiliers de bureau.	Le Secrétariat Exécutif est équipé et rendu opérationnel.	Nombre d'équipements disponibles.	SECRETARIAT EXECUTIF	Janvier à Décembre 2021	20 000	BND
	Assurer le fonctionnement du Secrétariat Exécutif.	La réalisation des missions est incertaine.	Faute de disponibilité des moyens de déplacement.	9.13 Héberger, former et mettre à jour le site web ITIE	Le site web est rendu accessible et opérationnel.	Contrat et facture. Nombre de visiteurs sur le site.	Secrétariat Exécutif.	Janvier à Décembre 2021	30 000	BND



Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec le processus de réforme	Calendrier	Coût USD 2021	Source de financement
				9.14.1 Elaborer les états financiers.	Les états financiers sont élaborés et transmis à l'Auditeur.	Lettre de transmission et de réception des états financiers certifiés par l'auditeur.	SE/CONSULTANT	Janvier à Décembre 2021	40 500	BND
				9.14.2 Coordonner les activités du Secrétariat Exécutif	Les activités sont coordonnées.	Le Rapport Annuel d'avancement est disponible	SE/CONSULTANT	Janvier à Décembre 2021		
				9.15 Auditer les états financiers.	Les comptes sont audités et les rapports transmis au GMP et Bailleurs de Fonds.	Rapport d'audit disponible et publié sur le site web.	SE/CONSULTANT	Janvier à Décembre 2021	15 000	BND
				9.16 Actualiser le manuel de procédures administratives, comptables et financières.	Les meilleures procédures sont mises en place.	Manuel conforme aux Normes nationales et internationales est disponible.	SE/CONSULTANT	2 ^{ème} Trimestre 2021	7 000	BND
				9.17 Contribution du Gouvernement Guinéen au financement du Secrétariat International de l'ITIE	Le financement est effectué.	Ordre de virement	Gouvernement/ GMP/ SECRETARIAT ITIE-GUINEE	1 ^{er} Trimestre 2021	10 000	BND
				9. 18 Fonctionnement.	Le fonctionnement régulier du Secrétariat Exécutif et des organes de l'ITIE est assuré.	Rapports disponibles.	SECRETARIAT EXECUTIF	Janvier à Décembre 2021	130 000	BND
Sous-Total (9) :									373 500	
Indicateur d'Impact : Nombre de rapports d'activités et de suivi financier produits.										
TOTAL GENERAL = (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9)									1 074 000	

LISTE DES ABREVIATIONS

ACG	Association des Communes de Guinée
AI	Administrateur Indépendant
AN	Assemblée Nationale
ANAIM	Agence Nationale d'Aménagement des Infrastructures Minières
BAD	Banque Africaine de Développement
BAFMP	Brigade Anti-fraude des Matières Précieuses
BC	Bon de Commande
BCRG	Banque Centrale de la République de Guinée
BIC	Bénéfice Industriel et Commercial
BM	Banque Mondiale
BNE	Bureau National d'Expertise
BND	Budget National de Développement
BSD	Bureau de Stratégie de Développement
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CA	Conseil d'Administration
CAF	Valeur Coût, Assurance, fret
CBG	Compagnie des Bauxites de Guinée
CBK	Compagnie des Bauxites de Kindia
CFU	Contribution Foncière Unique
CGI	Code Général des Impôts
CM	Code Minier
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNT	Conseil National de la Transition
CP	Comité de Pilotage
CPDM	Centre de Promotion et de Développement Minier
CPP	Contrat de Partage de Production
CR	Commune Rurale
CS	Conseil de Supervision
DD	Droits de Douane



DFE	Droit Fiscal d'Exportation
DFI	Droit Fiscal d'Importation
DGD	Direction Générale des Douanes
DNDIP	Direction Nationale de la Dette et des Investissements Publics
DNG	Direction Nationale de la Géologie
DNI	Direction Nationale des Impôts
DNM	Direction Nationale des Mines
DNPEIP	Direction Nationale du Patrimoine de l'Etat et des Investissements Privés
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FAD	Fonds Africain de Développement
FDD	Formulaire de Déclaration
FIM	Fonds d'Investissement Minier
FMI	Fonds Monétaire International
FNDL	Fonds National de Développement Local
FOB	Sans Frais à Bord (Free on Board)
FODEL	Fonds de Développement Local
GNF	Nouveau Franc Guinéen
Ha	Hectare
IDA	Association Internationale pour le Développement
IE	Industrie Extractive
IGF	Inspection Générale des Finances
IR	Institution Républicaine
IS	Impôts sur les Sociétés
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
KGNF	Millier de franc Guinéen
KM2	Kilomètre carré
KUSD	Millier de dollar Américain
MATD	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MB	Ministère du Budget
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MMG	Ministère des Mines et de la Géologie
MPDE	Ministère du Plan et du Développement Economique



PE	Propriété Effective
PM	Primature (Premier Ministre)
PTB	Plan de Travail et Budget
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PTTB	Plan de Travail Triennal et Budget
PV	Procès-Verbal
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
RTS	Retenue sur traitements et Salaires
SAG	Société Ashanti Goldfield
SE	Secrétariat Exécutif
SI	Secrétariat International
SMB	Société Minière de Boké
SEMAFO	Société d'Exploitation Minière d'Afrique de l'Ouest
SMD	Société Minière de Dinguiraye
SOGUIPAMI	Société Guinéenne du Patrimoine Minier
Sté	Société
TA	Taxe d'Apprentissage
TCA	Taxe sur le Chiffre d'Affaires
TDR	Termes de Référence
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TV	Télévision
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VF	Versement Forfaitaire